

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 septembre 2021

Quel est votre profil de télétravailleur ?

Aujourd'hui, c'est la Journée Nationale du Télétravail

Aujourd'hui, 41% des Belges font du télétravail dont l'immense majorité deux jours ou plus par semaine. En moyenne, cela leur permet de gagner une heure de trajet par jour. En cette "Journée Nationale du Télétravail", l'institut Vias et le SPF Mobilité et Transports mettent en ligne un outil qui permet aux télétravailleurs de dresser leur profil, de se comparer aux autres travailleurs et de découvrir ce qu'ils gagnent en travaillant à la maison.

41% des employés font du télétravail

- 41% des travailleurs belges fait du télétravail occasionnel ou structurel. C'est moins que pendant la crise sanitaire (sept 2020) mais nettement plus qu'avant (2017: 17%; 2019: 22%; janvier 2020: 33% et septembre 2020: 48%)
- 80% des télétravailleurs travaillent au minimum 2 jours par semaine depuis leur domicile, c'est nettement plus qu'avant la crise sanitaire (40%). Les travailleurs sont donc passés d'un télétravail plutôt occasionnel à un télétravail récurrent

Comment le télétravail va-t-il évoluer dans le futur ?

- Près de la moitié des télétravailleurs souhaitent continuer à télétravailler selon le même rythme après la crise sanitaire; 40% souhaitent réduire le nombre de jours télétravaillés.
- La raison principale pour moins télétravailler est le manque de contact social avec les collègues.
- Le défi sera de pouvoir évoluer vers une situation hybride télétravail/bureau

Gagner une heure par jour

- Le télétravail permet à ceux qui en font de gagner en moyenne 33 minutes par trajet, soit un total d'une heure par jour
- Deux tiers des déplacements évités grâce au télétravail se faisaient avant en voiture
- Le télétravail génère également d'autres déplacements. Près de la moitié des télétravailleurs réalisent des déplacements qui n'auraient pas eu lieu pendant une journée classique de travail. Ce sont ici souvent des petits trajets courts autour du domicile (faire les courses ou du sport). Ces déplacements ont lieu essentiellement hors des heures de pointe et un quart de ces trajets sont réalisés en voiture.
- Attention aux futurs risques qui n'ont pas encore été étudiés mais qui peuvent potentiellement engendrer un effet néfaste du télétravail sur notre mobilité et notre sécurité routière, par exemple:
 - o Une possible concentration des déplacements dans le temps (en heures de pointe et sur certains jours de la semaine)
 - o Le déménagement d'un espace de bureau ou d'un logement vers une localisation moins coûteuse, mais également moins accessible
 - o Une possible recrudescence de la voiture pour se rendre au travail à la suite d'une moins grande occupation des bureaux et donc une plus grande disponibilité de places de parking

Quel profil de télétravailleur êtes-vous ?

Le télétravail offre de nombreux avantages, mais ce n'est pas toujours évident de les mesurer. C'est pourquoi l'institut Vias et le SPF Mobilité et Transports ont mis en ligne un questionnaire qui permet aux télétravailleurs de mettre en parallèle leurs expériences avec celles d'autres télétravailleurs et de voir ce

qu'ils gagnent en télétravaillant. Ils recevront également un certain nombre de suggestions pour optimiser leur façon de télétravailler.

Ce test se trouve sur <https://www.teletravailler.be>

Personne de contact :

Benoit Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411

 journée nationale
du télétravail

une initiative soutenue par

